

FICHE RANDONNEE N°4

BOUCLE « PEAGE DES POULETTES - MASSIF DES CALANS »



PRESENTATION DES LIEUX

La randonnée commence au bord du site dit du « **Lagon Bleu** », une ancienne carrière de bauxite appelée **Carrière du Mas Rouge**, située sur le territoire des Baux de Provence et dont le site a été naturellement noyé. Quand le niveau de l'eau est très bas, l'eau est transparente et il n'est pas rare de voir les poissons ayant élu domicile en ces lieux. **L'endroit est dangereux pour la baignade qui y est interdite ainsi que la pêche.**

La **bauxite** est une roche latéritique blanche, rouge ou grise, caractérisée par sa forte teneur en alumine et en oxyde de fer. Cette roche constitue le principal minerai permettant la production d'aluminium.

La bauxite a été découverte en 1821 sur la commune des Baux-de-Provence par le chimiste Pierre Berthier, en cherchant du minerai de fer pour le compte d'industriels lyonnais.

Il lui donna le nom de « terre d'alumine des Baux ». Le nom fut transformé en « beauxite » par Armand Dufrénoy en 1847 puis en « bauxite » par Henry Sainte-Claire Deville en 1861. Le premier site industriel producteur d'aluminium au monde utilisa de la bauxite amenée à Salindres dans le Gard, dès 1860.

Passé le lac, le chemin nous conduira au lieu dit « **le Péage des Poulettes** » dont nous n'avons pas encore percé le mystère de son appellation.

L'éperon rocheux des **Calans** apparaît ensuite sur la droite. Ce massif en calcaire dur s'est formé entre 160 et 90 millions d'années avant J.C. Il témoigne d'une présence océanique en des temps très anciens. En effet, l'océan Thétys se trouvait ici lors de la période du Jurassique, cette même période qui a vu le niveau de l'eau diminuer. C'est alors que des massifs, comme les crêtes des Alpilles et les Calans, se sont formés.

En provençal, un **Calan** désigne un endroit rocheux, un escarpement, offrant un abri contre les éléments (vent, soleil...). De nombreux sites comportent cette appellation dans les Alpilles et plus généralement en Provence.

PRINCIPAUX PARAMETRES DE LA RANDONNEE

Située sur le territoire de la commune de : MAUSSANE LES ALPILLES /BAUX DE PROVENCE

Distance : 9 km

Dénivelé : 350 m

Durée approximative (hors halte) : 3h environ

Coordonnées GPS : 43°44'00.0"N 4°49'08.0"E

Départ : parking à l'entrée du chemin conduisant au « lagon bleu ». **Attention ce chemin est interdit à la circulation de véhicules toute l'année (sauf riverain). Cette interdiction fait l'objet de nombreux contrôles de gendarmerie notamment en période estivale.**



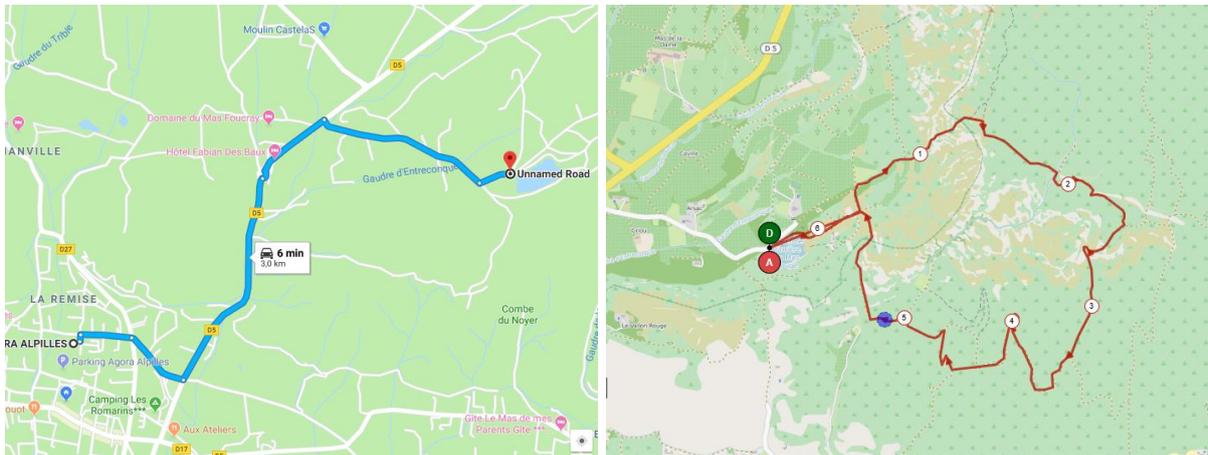
Pour des raisons évidentes de risque d'incendie, l'accès aux massifs, la circulation et la présence de personnes sont réglementés du 1er juin au 30 septembre par arrêté préfectoral.

Avant toute randonnée, il est donc impératif de vérifier les conditions d'accès du jour en fonction des conditions météorologiques via [le site de la Préfecture](#) ou [l'application "Prévention Incendie"](#) ou par téléphone au 0811 20 13 13.



FICHE RANDONNEE N°4 BOUCLE « PEAGE DES POULETTES - MASSIF DES CALANS »

SITUATION GEOGRAPHIQUE



HISTOIRE

Ici pas de site remarquable marqué par l'Histoire. Simplement des paysages et points de vue uniques qui nous plongent dans les merveilles naturelles de la Provence. Le massif des Calans nous fait découvrir ses deux versants, la richesse de sa végétation et la beauté de ses formations rocheuses.

PRINCIPAUX POINTS REMARQUABLES

Massif des Calans



Rocher tabulaire des Trincades



Vue sur Plateau de la Caume

